



METTRE EN PLACE ET DÉPLOYER UNE DÉMARCHE DE BIENTRAITANCE

La bientraitance est un axe essentiel de l'accompagnement dans le secteur médico-social. Par l'apport d'un contenu théorique et de mise en pratique dans le cadre d'ateliers, cette formation permettra aux professionnels d'en appréhender le contenu réglementaire et de construire des outils adaptés pour mettre en oeuvre la démarche au sein de leur structure.

DURÉE

2 JOURS

TARIF

Sur site : 1250€ / jour

PARTICIPANTS 15

MODALITÉS

D'ÉVALUATION

Formulaire d'évaluation de la formation portant sur l'atteinte des objectifs

PRÉ-REQUIS

Exercer une activité auprès de personnes porteuses de trisomie 21 ou déficience intellectuelle

PUBLIC VISÉ

Professionnels du secteur médico-social

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les notions de bientraitance et de maltraitance
- Identifier les outils de la bientraitance,
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques relatives à la bientraitance,
- Signaler la maltraitance

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Alternance d'exposés, présentation d'outils, ateliers.

JOUR 1

- la définition des concepts (bientraitance / maltraitance),
- le cadre législatif et réglementaire,
- les recommandations de bonnes pratiques, les obligations et responsabilités en matière de signalement.
- Ateliers

JOUR 2

- Les outils relatifs aux droits fondamentaux des usagers,
- les outils de recueil et de suivi de la bientraitance,
- l'identification des risques de maltraitance,
- les outils de veille de la bientraitance.
- Ateliers